



## Marche à suivre pour modifier le choix de cours

### AUTOMNE 2019

Période de modification de choix de cours : **du Mercredi 6 mars au jeudi 11 juillet à 16 h.**

**Attention** : Vous devez téléphoner (450 975-6300) ou vous présenter au Collège pour modifier votre choix de cours, prendre note que le Registrariat – Service de l'organisation et du cheminement scolaires est ouvert pour les modifications de choix de cours jusqu'au jeudi 11 juillet à 16 h.

### Qui peut faire une demande de modification de choix de cours?

**Tous les étudiants qui ont confirmé leur choix de cours et payé les frais de la session AUTOMNE 2019.**

#### A. Pour les étudiants inscrits au Collège Montmorency à la session Hiver 2019

1. Pour **modifier** un choix ou l'ordre des choix des cours d'éducation physique ou complémentaires, ou pour modifier une case à choix de la formation spécifique, faire la modification dans votre dossier Col.NET/Choix de cours.
2. Pour **ajouter** ou **supprimer** un ou des cours, faire l'ajout ou le retrait dans votre dossier Col.NET/Choix de cours. Se présenter au Registrariat ou téléphoner au 450 975-6300 – Service de l'organisation et du cheminement scolaires au local B-2421 si l'ajout ou le retrait n'est pas disponible dans Col.NET.

#### B. Pour les étudiants nouvellement admis à la session Automne 2019

1. Pour **modifier** un choix ou l'ordre des choix des cours d'éducation physique ou complémentaires, ou pour modifier une case à choix de la formation spécifique, faire la modification dans votre dossier Col.NET/Choix de cours.
2. Pour **ajouter** ou **supprimer** un ou des cours, se présenter au Registrariat ou téléphoner au 450 975-6300 – Service de l'organisation et du cheminement scolaires au local B-2421.